Certification en mesures d'urgence et sécurité civile – Personnes certifiées

Niveau	Nom	Organisation	Année
AMU	Josée Boudreault	Présidente de Priorité StraTJ Inc.	2018
AMU	Louis-Dominic Tardif	Coordonnateur – Mesures d'urgence Unité Conformité réglementaire Direction Gestion des actifs et conformité réglementaire Hydro-Québec Production	2018
CGU	Steve Boivin	Représentant du ministère de la Sécurité publique	2018
CGU recertification	Martin Sanfaçon	Représentant des membres certifiés et Organisations à but non lucratif	2018

ASSOCIÉ EN MESURES D'URGENCE (AMU)

Examen de base réussi (connaissances démontrées)

QUALIFIÉ EN MESURES D'URGENCE (QMU)

Minimum de 3 ans d'expérience, formation de niveau collégial ou l'équivalent et réalisations dans les principales dimensions des mesures d'urgence et de la sécurité civile.

CERTIFIÉ EN GESTION DES URGENCES (CGU)

Minimum de 10 années d'expérience, formation universitaire ou l'équivalent et rayonnement important dans la communauté des mesures d'urgence et de la sécurité civile.

CALIBRE INTERNATIONAL

Le programme s'inspire des meilleures pratiques internationales. Des démarches sont en cours pour s'arrimer avec d'autres programmes de certification.

AVANTAGES DE LA CERTIFICATION POUR LA PERSONNE, LES INSTITUTIONS ET LA COLLECTIVITÉ

La certification reconnaît les qualifications des gestionnaires, coordonnateurs, spécialistes et intervenants en mesures d'urgence et sécurité civile. Elle et encourage ces **personnes** à poursuivre leur cheminement de carrière. Elle offre aux **institutions** publiques et autres employeurs une appréciation de professionnels reconnus, fondée sur des expériences vécues et qui vient compléter le dossier d'un candidat pour un poste dans le domaine. Elle renforce la culture des mesures d'urgence et de la sécurité civile dans la société ainsi que la confiance des citoyens à l'égard des gestes posés par les intervenants en mesures d'urgence et sécurité civile.